

TOMBELLE DE L'ÂGE DU BRONZE À NEU-MORESNET

A la frontière de l'Allemagne et des Pays-Bas, une importante nécropole à tombelles est située dans la propriété domaniale du bois de Preuss. Elle est établie dans la parcelle 1 f (section A) de la commune de Neu-Moresnet, actuellement rattachée à La Calamine. Dans un paysage vallonné de la vallée de la Gueule, la nécropole est implantée à proximité d'un sommet d'une altitude de 242,5 m (fig. 6). Elle comporte vingt-sept tertres circulaires ou ovalaires d'un diamètre 7 à 22 mètres, de 0,30 à 1,70 m de hauteur et qui sont disposés sans ordre apparent (fig. 7). En dehors de ce groupe, on a repéré sept tombelles isolées ou jumelées dans un rayon d'un kilomètre (fig. 6).

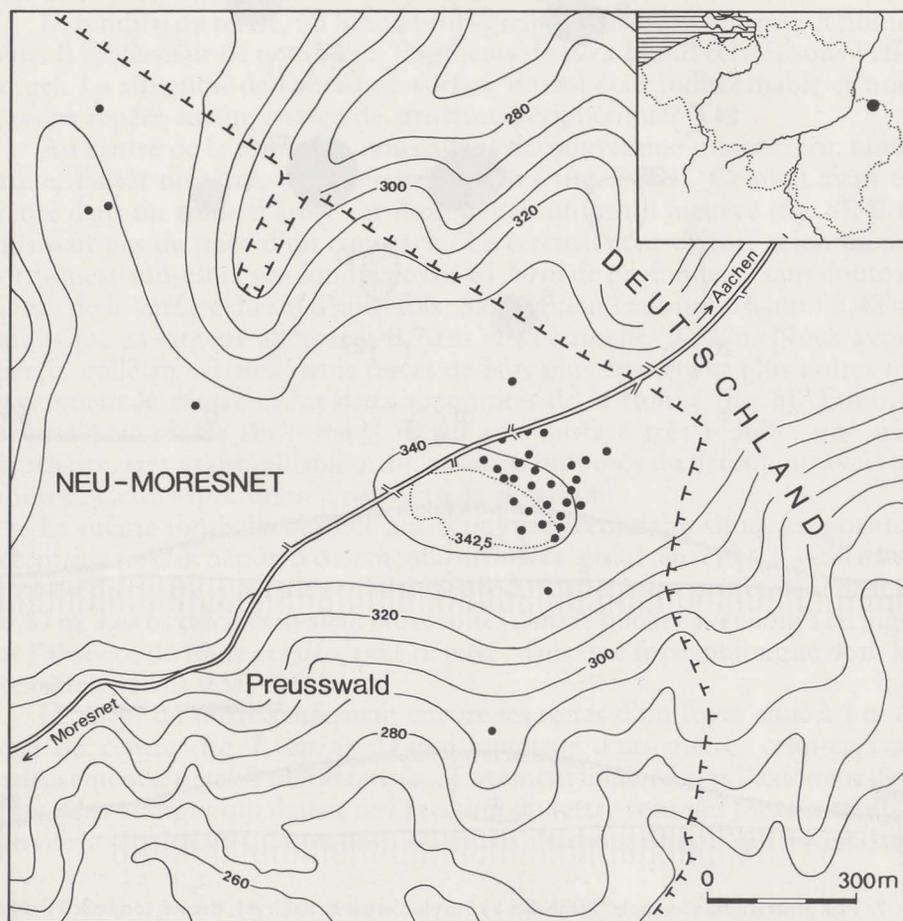


Fig. 6. Carte de situation de la nécropole et de quelques tombelles isolées avoisinantes.

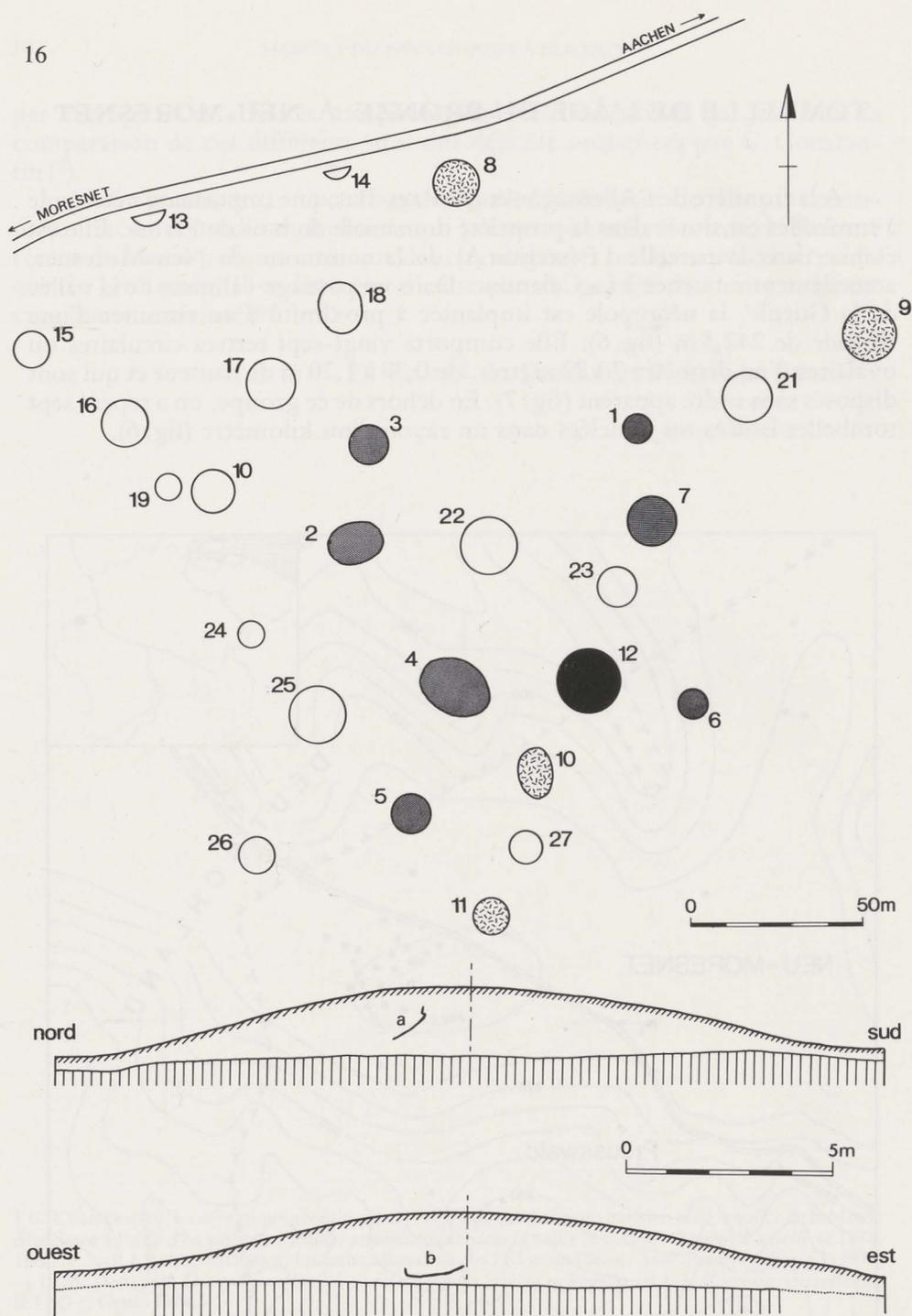


Fig. 7. Plan général de la nécropole. Tombelles 1 à 6 explorées par E. Rahir et J. Breuer, tombe 7 fouillée par J. Liese, tombes 8 à 11 bouleversées, tombe 12 fouillée par nous en 1977, tombes 13 à 26 vraisemblablement inexplorées. Coupes au travers de la tombe 12 fouillée en 1977. En a : foyer, en b : trace du cercueil de la tombe primaire.

Au cours du mois de septembre 1977, nous avons fouillé une grande tombelle, poursuivant ainsi les recherches de nos prédécesseurs du Service des Fouilles de l'Etat, Edmond Rahir et Jacques Breuer (7). Ceux-ci avaient rapidement exploré huit tertres en 1926, à la demande de J. Liese, un archéologue d'Aix-la-Chapelle qui avait fouillé quatre tombelles avant 1914, lorsque le bois de Preuss était encore territoire allemand. Ces recherches avaient permis la découverte de quelques os incinérés épars, de foyers, de murets de moellons entourant la base des tertres et de noyaux de pierres au centre des buttes, mais malheureusement aucune donation funéraire.

Nous avons porté notre choix sur une tombelle remarquable par ses dimensions: 1,50 m de hauteur pour un diamètre de quelque 19 m (fig. 9). Nous l'avons fouillée intégralement sur un diamètre de 15 m par la méthode classique des quadrants décentrés séparés par des bermes orientées selon les points cardinaux. De plus, nous avons prolongé au nord et au sud l'exploration de la périphérie du tertre par des tranchées de 2,50 sur 1,20 m.

Le remblai du tertre, un limon brun-greige, était assez compact et homogène. Il renfermait de nombreux fragments de silex blond éclatés sous l'effet du gel. La situation de l'ancienne surface du sol était indiscernable et nous n'avons repéré aucun vestige de structure périphérique.

Au centre de la tombelle, nous avons découvert une mince trace, tantôt brune, tantôt noirâtre, d'un cercueil en bois (fig. 7 et 9). Celui-ci avait été creusé dans un tronc d'arbre car il présentait un profil incurvé (fig. 8). Il ne subsistait pas de trace d'un couvercle. Le cercueil était orienté selon un axe nord-ouest/sud-est et son fond reposait à 1,50 m de profondeur, sans doute au niveau de la surface du sol d'autrefois. Sa longueur était importante: 2,48 m, tandis que sa largeur avoisinait 0,70 m et sa hauteur, 0,25 m. Nous avons aperçu, collé au cercueil, trois traces de bois plus épaisses et plus noires qui traversaient le centre et les deux extrémités de la tombe (fig. 8). Enfin, il subsistait au centre du cercueil et sur une surface très réduite, une pâte blanchâtre, très vraisemblablement les os décomposés du défunt qui avait été inhumé. Cette sépulture n'a pas livré de donation.

La même tombelle abritait une sépulture secondaire située en position excentrique. Un dépôt d'ossements incinérés gisait en effet à 6,50 m au nord-est du centre et dans le remblai même du tertre, à une profondeur de 0,77 à 0,87 m. Les os calcinés avaient été récoltés dans le bûcher avec soin et en juger par l'absence de toute cendre, puis déposés dans une fosse oblongue dont les axes atteignaient 0,90 et 0,50 m.

Le corps du tertre renfermait encore les restes d'un foyer situé à 1 m au nord du centre (fig. 7, en a). D'une longueur d'un mètre, celui-ci avait curieusement été établi sur une surface fortement inclinée vers l'extérieur de la butte. Ces vestiges qui datent de l'érection du tertre sont dès lors contemporains de la sépulture à inhumation. Aussi, les charbons de bois qui seront datés

⁷ E. RAHIR, *Vingt-cinq années....*, Bruxelles, 1928, 240-242 et *Rapport du Service des Fouilles de l'Etat* (manuscrit). Nous avons conservé la numérotation des tombelles de Rahir (de 1 à 6) sur la fig. 7.

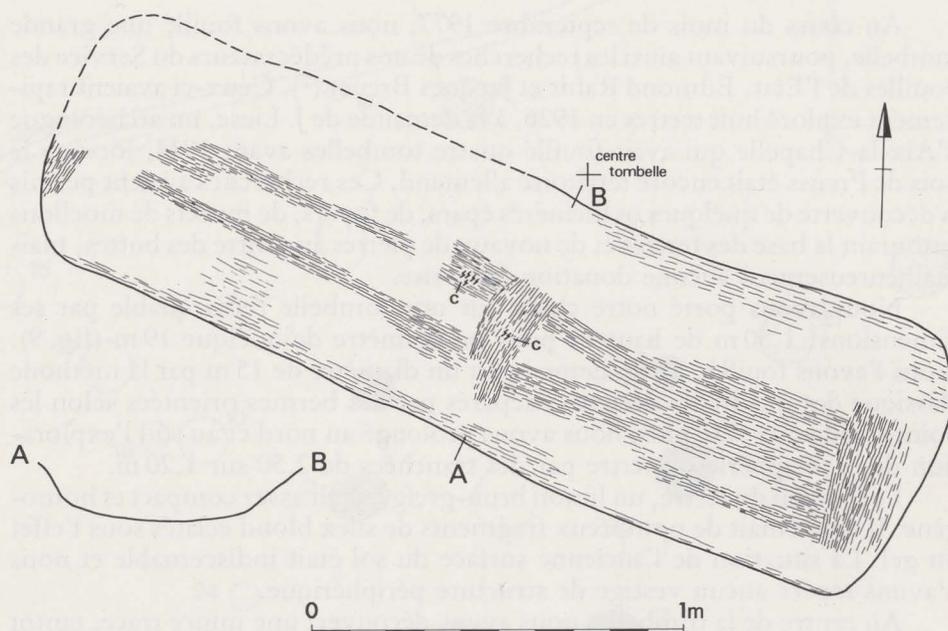


Fig. 8. Plan et coupe du cercueil de la sépulture principale. En c: os décomposés.



Fig. 9. La tombelle avant la fouille et en cours d'exploration avec la sépulture primaire au centre.

par le carbone 14 pourront-ils fournir des indications sur l'âge de la tombe primaire. Enfin, à la base du tertre, nous avons recueilli un fragment d'éclat laminaire en silex gris profondément patiné dont l'allure évoque le Paléolithique moyen. La face de fracture porte une patine plus légère, ce qui pourrait indiquer que cette cassure date de l'édification du tertre.

Malgré l'absence de donation funéraire et en attendant les résultats des analyses au radiocarbone des bois du foyer et des os calcinés, il est possible de cerner approximativement la date de l'érection et de l'utilisation de cette tombelle. En effet, la coutume funéraire de l'inhumation des défunts qui est

généralisée à l'époque néolithique, reste en vigueur jusqu'à la fin de l'âge du bronze moyen, vers 1100 avant notre ère. Par ailleurs, le rite de l'incinération des morts est attesté à partir du début de l'âge du bronze ancien, soit vers 1800 avant J.-C. et remplace progressivement l'inhumation⁽⁸⁾. Nos deux sépultures remonteraient donc à l'âge du bronze ancien/moyen, soit entre 1800 et 1100 avant notre ère. Il faut noter que les tombelles de cette époque dans la région du bas-Rhin abritent souvent des sépultures secondaires qui ont été ensevelies des dizaines ou des centaines d'années après la tombe primaire. Ainsi, les deux tombes pourraient être séparées par un laps de temps de plusieurs siècles.

La nécropole du bois de Preuss n'est pas isolée. On connaît dans un rayon de quelques kilomètres d'autres tombelles de dimensions analogues et très vraisemblablement contemporaines. Une cinquantaine de tertres ont été dénombrés dans le bois d'Aix-la-Chapelle, accolé au bois de Preuss, en territoire allemand; quatre d'entre eux fouillés par Liese ont également livré des sépultures à inhumation et à incinération de même que des murets périphériques et des noyaux de pierres⁽⁹⁾. Par ailleurs, un groupe de trois tertres explorés à Holset bij Vaals, aux Pays-Bas, abritait, notamment, un noyau de pierres sous lequel gisait un poignard en bronze⁽¹⁰⁾.

A. CAHEN-DELHAYE

⁸ G. J. VERWERS, The Beginning of the Late Bronze Age in the Lower Rhine Area, *Berichten R.O.B.* 19, 1969, 19-20.

⁹ J. LIESE, Hügelgräber im Aachener Stadtwald, *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins* 45, 1923-1925, 276. Nous devons cette référence à notre collègue de Musée de Bonn, le Docteur H. E. Joachim que nous remercions.

¹⁰ C. R. HOOIJER, Grafheuvels uit de Bronstijd te Holset bij Vaals (L.), *In het Voetspoor van A.E. Van Giffen*, Groningen, 1961, 95-97. Au terme de ce rapport, il nous est agréable de remercier l'administration communale de La Calamine qui a mis au travail quatre chômeurs de la commune pour réaliser ces recherches. Par ailleurs, M. et M^{me} De Ridder qui président le cercle Vereinigung für Kultur, Heimatkunde und Geschichte im Göhlthal, nous ont très aimablement aidé dans l'organisation de nos fouilles.